

dotales). 2° DU DISCRÉTOIRE. — Sa composition. — Son zèle. — Ses obligations vis-à-vis du Directeur et de la Fraternité. — Importance de ses fonctions. — Du sectionnement de la paroisse en quartiers. — Des zélateurs. — Importance de cette multiplication de responsabilités sous une même direction. — 3° DES MEMBRES DE LA FRATERNITÉ. — Facilités que leur donne la Fraternité pour leur sanctification personnelle. — Force de leur groupement en Fraternité. — Nature de leurs rapports avec le Directeur et le Discrétoire.

C. — Vie intime de la Fraternité. — Le Tiers-Ordre de saint François étant l'instrument actuel de réforme sociale, dit Léon XIII, il faut : 1° Savoir en quoi consiste l'esprit franciscain : 2° communiquer cet esprit aux membres de la Fraternité : 3° le manifester dans la vie de la Fraternité.

1° Notion de l'esprit de saint François. — Ajoute-t-il un caractère spécial à la simple vie chrétienne ?

2° Mission qu'a le 1^{er} Ordre de saint François de développer le côté franciscain dans la vie chrétienne. — Ses relations nécessaires et continues avec les Fraternités. — Visites canoniques. — Retraites annuelles. — Retraites fermées. — Relations des Directeurs avec le 1^{er} Ordre. — Memento mensuel. — Revues et Etudes franciscaines. — Bibliothèque. — La Presse franciscaine a-t-elle une action suffisante sur les membres du T.-O. ? — Que faire pour étendre cette action ?

3° Manifestation de la vie franciscaine dans la Fraternité. — Action du Directeur. (Réunions sacerdotales). — Cercles d'études. — Leur intérêt surtout pour les jeunes Tertiaires. — Réunions mensuelles. — Importance de leur régularité. — Moyens pratiques d'assurer l'exactitude des Tertiaires. — Caractère des relations des membres d'une Fraternité. — Ils devront s'exercer d'abord entre eux aux œuvres extérieures de la vie franciscaine et être les premiers à en bénéficier. Placements. — Soutien dans le domaine des affaires. — Soins des malades. — Maison du T.-O., son utilité, son emploi.

(à suivre.)